

**FORMATION  
E-LEARNING**

**Préqualification  
"Gestion et Soins des Animaux"**

*Formacodes : 42024 (soin animalier)*

**Responsable administratif et pédagogique : Thierry GAZZOLA**

Mise à jour du 16 juin 2023

## Préambule

Cette action est une formation en présentiel ou en e-learning. Cependant, **ce document ne s'intéresse qu'à la formation en e-learning**. La formation en présentiel contient les mêmes modules et suit la même durée.

### Modules

- |                               |                            |                             |
|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1. Les structures zoologiques | 8. Mammifères marins       | 15. Méthodologie de projets |
| 2. Spéciation et systématique | 9. Reptiles                | 16. Alimentation            |
| 3. Législation                | 10. Autres mammifères      | 17. Amphibiens              |
| 4. Gestion des risques        | 11. Oiseaux                | 18. Training                |
| 5. Hygiène et pathologie      | 12. Ongulés                | 19. Comportement animal     |
| 6. Primates                   | 13. Écologie               | 20. Aquariologie            |
| 7. Carnivores                 | 14. Pédagogie et animation | 21. Fauconnerie             |

Le nombre de modules est susceptible d'évaluer. Chaque fois qu'un module est disponible, il est mis en ligne et disponible directement pour les stagiaires.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation.

Pour suivre ce parcours complet nous inscrivons la personne pour une durée de 12 mois maximum.

Au cours de la formation, le (la) stagiaire peut effectuer une ou des mises en situations professionnelle de 1 à 6 mois (en une ou plusieurs périodes).



## Modalités

### Public concerné

- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances et/ou de l'expérience sur les animaux
- Demandeur d'emploi ayant un projet professionnel autour des animaux

### Méthodes pédagogiques

- magistrale : transmettre des connaissances générales et/ou théoriques
- démonstrative : montrer, faire-faire et faire-dire. Utilisée pour la partie théorique et pratique
- maïeutique : faire des liens et donner du sens aux connaissances des stagiaires, échanges, débats
- expérientielle : faire acquérir par le stagiaire des connaissances et/ou des compétences dans et par l'action dans le contexte professionnel

### Moyens pédagogiques

- Les moyens humains : formateurs, professionnels
- Les supports pédagogiques : dossier, cours et/ou supports de formation
- Les outils pédagogiques : diaporama, vidéos...
- Les moyens logistiques : plateforme Internet dédiée

### Compétences et qualifications

Les modules de formation sont élaborés par :

- un organisme
  - Organisme référencé dans le catalogue qualité et/ou attributaire d'un marché de Pôle emploi
  - Organisme référencé dans le catalogue qualité et/ou attributaire du marché d'un OPCO
  - Un réseau de parcs zoologiques, cliniques vétérinaires, centre de soins...
  - Un réseau de professionnels divers concernant les animaux domestiques et non domestiques
  - Une habilitation pour la formation "Transport d'Animaux Vivants"
- un formateur
  - Ancien responsable de la formation "Animalier en parcs zoologiques" de la MFR de Carquefou
  - Une expérience de plus de 20 ans dans le domaine animalier
- des professionnels
  - Directeurs de parcs zoologiques, biologistes, docteurs vétérinaires, soigneur animalier...

### Les modalités techniques et délai de suivi

- Pour les modules, le formateur est chargé du suivi de la progression des stagiaires. Chaque fois qu'un stagiaire effectue une action sur la plateforme, le formateur reçoit un Email qui lui permet de suivre en direct le stagiaire. Les stagiaires peuvent poser des questions directement sur la plateforme et le formateur lui répond dans un délai maximum d'une journée. Le stagiaire peut aussi contacter le formateur en journée, le soir ou le week-end et lui poser des questions ou lui demander des précisions. Il en va ainsi tout au long de l'inscription à la formation du stagiaire.
- Dès l'inscription à la formation, les coordonnées du stagiaire sont enregistrées pour lui envoyer des Email concernant des offres d'emploi, des informations générales... Il en va de même lorsque le stagiaire a terminé sa formation.
- L'apport de connaissances est complété par les professionnels lors des mises en situations professionnelles. Le stagiaire peut aussi contacter le formateur au cours de cette période.

## PROGRAMME DE LA FORMATION (durée : 221h00)

### Objectifs

- Connaître les structures animalières et leurs spécificités
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Sensibiliser le public sur la protection de l'environnement
- Connaître les espèces et leur comportement
- Appréhender la législation en vigueur
- Développer des compétences transversales

### Fonctionnement et organisation des structures (14 heures)

#### DECOUVRIR UNE STRUCTURE ANIMALIERE

- Les différentes structures et leur organisation
- Les métiers, emplois, postes
- Les organigrammes
- La législation

2H00

#### GESTION D'UN PLAN D'ALIMENTATION

- Gestion des stocks
- Les rations alimentaires

4H00

#### L'HYGIENE ET LA SECURITE

- Définition de l'hygiène
- Réalisation d'actes professionnels en toute sécurité
- Connaissance des normes de sécurité

4H00

#### APPROCHE REGLEMENTAIRE

- Réglementation sanitaire et détention d'animaux domestiques et sauvages

4H00

### Gestion et soins des animaux (161 heures)

#### CONNAISSANCE DES ANIMAUX

- Systématique
- Alimentation
- Statuts de l'animal
- Hygiène et sécurité
- Connaissances biologiques

126H00

#### COMPORTEMENT ET ENVIRONNEMENT DES ANIMAUX

- Gestion au quotidien
- Le comportement animal
- L'aménagement
- Le bien-être animal
- L'enrichissement du milieu
- Contention et manipulation

28H00

#### HYGIENE ET PATHOLOGIES

- Connaître les maladies des animaux domestiques et non domestiques
- Appréhender les modes de transmission des maladies
- Pouvoir détecter des pathologies par l'observation

7H00



## Sensibilisation à la protection de l'environnement (35 heures)

### PEDAGOGIE ET ANIMATION

14H00

- Appliquer les notions d'accueil dans un site touristique et dans un élevage
- Connaître les techniques de base de la pédagogie
- Appliquer une méthodologie de conception d'une animation
- Mobiliser ses capacités d'expression orale

### SENSIBILISER LES PERSONNES A L'ENVIRONNEMENT

14H00

- Les différents publics
- Les rôles et qualités d'un animateur
- Les différents modes d'apprentissage
- Le processus de transmission d'un message

### REALISER UNE ACTION DE SENSIBILISATION

7H00

- Mise en situation de groupe
- Auto-évaluation des mises en situation

## Bloc d'Apprentissage Transversal (BAT) (11 heures)

### DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSALES

7H00

- Entretenir un réseau professionnel
- S'informer et échanger sur le milieu professionnel et les espèces animales
- Développer ses compétences

Ce thème se fait en parallèle de la formation lors des échanges que le stagiaire peut avoir lors du stage pratique et lors des échanges qu'il a avec le responsable de la formation.

### TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI

4H00

Permettre au stagiaire de créer, recréer, faire relire, réviser son CV et sa lettre de motivation par le responsable de la formation.

## Stage pratique de mise en situation professionnelle

Stage pratique pour une durée de 1 à 6 mois pour la mise en application des notions théoriques.



## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

### Qualifications et domaines de compétences des tuteurs

Pour la partie théorique, le tuteur sera Thierry GAZZOLA, Responsable d'AcFI Conseil. De nombreuses années en lien avec les parcs zoologiques, titulaire d'un BTS "Gestion et Protection de la nature", d'un Master "Sciences de l'Education". Appartenance à un réseau d'une centaine de parcs zoologiques avec lesquels il travaille.

Pour les mises en situation professionnelle, les tuteurs seront soit les directeurs du parc zoologique, soit les responsables animaliers. Leurs qualifications peuvent être : biologiste, vétérinaire, titulaire du Certificat de capacité, titulaire de la qualification "Soigneur animalier"...

### Accompagnement, assistance et modalités de contact des stagiaires

L'accompagnement général est fait par AcFI Conseil pour l'ensemble du parcours de formation.

Lors des mises en situation, le stagiaire sera accompagné par son tuteur mais aura aussi accès aux informations sur site.

Le stagiaire dispose de différents moyens pour contacter les personnes : plateforme de e-learning, Email des tuteurs, téléphone portable.

### Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser

La nature des travaux demandée lors de la mise en situation est d'apprendre à gérer les espèces en lien avec le tuteur. Suivant les situations, le stagiaire peut aussi participer à des animations, à l'entretien général du parc.

En fonction des structures, le temps imparti à cette partie peut varier. Quelques fois, le travail auprès des animaux se déroule le matin et l'après-midi, entretien du parc ou animation auprès du public. Dans d'autres, l'entretien des enclos et la préparation de l'alimentation peut durer toute la journée.

### Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation ouverte ou à distance

Le suivi des stagiaires sur la plateforme se fait en temps réel. Pour chaque action du stagiaire sur la plateforme, AcFI Conseil reçoit un Email. Cela me permet une interactivité rapide et de ne pas laisser le stagiaire sans réponse. Le délai de réponse est immédiat ou au plus tard dans la journée. Le choix d'une telle formation a été fait en fonction de cette possibilité de mieux suivre les stagiaires.

Les évaluations se déroulent sur la plateforme et procède de la même façon pour le suivi. Dès qu'un stagiaire à une question ou à terminer l'évaluation, Nous la corrigeons et proposons des corrections-types ou autres documents pour aller plus loin dans les notions abordées.

### Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique

Pour l'accompagnement ou l'assistance du stagiaire, nous essaions d'être le plus réactif possible. Que ce soit pour répondre aux questions sur la plateforme, aux appels téléphoniques, aux Emails. Le but étant de ne pas laisser les stagiaires sans réponse à son questionnement.

A l'issue de la formation, l'organisme de formation établit l'assiduité du stagiaire via :

- la plateforme Pôle emploi ou tout autre document demandé par les financeurs publics
- les feuilles d'émargement et/ou attestation de suivi de formation
- les justificatifs de réalisation des travaux et l'émargement en stage à travers le livret de suivi
- les informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance du bénéficiaire
- les évaluations spécifiques qui jalonnent ou terminent la formation